

Association pour le pilotage du projet de développement régional genevois

Secrétariat : p/a AgriGenève - 15 rue des Sablières – 1242 Satigny
Tél. : 022 939 03 10 Fax. : 022 939 03 01 Mail : erard@agrigeneve.ch

Communiqué de presse

Inauguration d'une nouvelle serre de l'entreprise Jaquenoud Maraîchers SA à Lully

Après une première saison d'exploitation, la maison Jaquenoud Maraîchers SA inaugure officiellement sa nouvelle serre construite sous l'égide du projet de développement régional agricole (PDR). Les initiateurs souhaitent présenter la nouvelle construction, qui sera placée dans le cadre des 16 réalisations qui ont jalonné le PDR.

Le contexte du projet

L'agriculture genevoise ressent de plus en plus la concurrence internationale. Les zones agricoles sont mises sous pression notamment par la demande en terrains à bâtir. Par ailleurs, la population sera invitée cette fin de semaine à se prononcer sur des initiatives fédérales en lien avec l'autoapprovisionnement agricole du pays. C'est dans cette constellation incertaine que les agriculteurs doivent développer leurs infrastructures.

Avec le PDR « *Filières agricoles genevoises durables* », les agriculteurs genevois ont voulu relever ces défis en adaptant la production, la transformation et la distribution de leurs produits à la demande de la population locale. L'agriculture doit devenir un élément essentiel du développement durable de l'agglomération genevoise.

Les porteurs de projets ont voulu une production et une distribution de légumes durables, en construisant de nouvelles serres ou en remplaçant d'anciennes par des constructions permettant de réduire les ressources requises pour la culture, notamment l'énergie.

Des projets spécifiques de transformation, emballage et commercialisation contribueront en outre à mieux servir la demande locale. L'élément fédérateur du projet est la plateforme de distribution GRTA (Genève Région - Terre Avenir) pour la restauration, qui réunit les produits des coopératives genevoises des secteurs maraîcher, laitier et meunier.

Concrètement, les réalisations comprennent, la construction de serres à haute efficacité énergétique, une nouvelle centrale pour l'Union Maraîchère, la création de nombreuses installations pour valoriser les produits (soupes, conditionnement, lignes d'emballage, ainsi qu'une malterie) et des césures vertes-bleues en relation avec les serres construites.

Aujourd'hui, le PDR est réalisé à plus de 95% et un bilan globalement très positif peut être tiré des six premières années d'exploitation de ces installations, tant pour les liens interprofessionnels qui se sont développés, que pour l'avenir des entrepreneurs qui ont misé sur le développement durable de leurs exploitations.

Contacts : Association pour le pilotage du PDR genevois François Erard, p/a AgriGenève, rue des Sablières 15, 1242 Satigny, 022 939 03 10 www.agrigeneve.ch

Pour les questions liées à la serre inaugurée, Jaquenoud Maraîchers SA, Tél. 022 757 72 34 www.jaquenoud.ch

Plateforme GRTA www.geneveterroir-plateforme-grta.ch :

Association pour le pilotage du projet de développement régional genevois

Secrétariat : p/a AgriGenève - 15 rue des Sablières – 1242 Satigny
Tél. : 022 939 03 10 Fax. : 022 939 03 01 Mail : erard@agrigeneve.ch

Données-clés du PDR

Focus : Accroître la valeur ajoutée agricole, la durabilité des exploitations et renforcer la coopération interprofessionnelle.

Aire du projet : Canton de Genève / Communes de Jussy et Satigny (CAG) et zones agricoles spéciales des secteurs de la Plaine de l'Aire, Les Prés de Genève, de Bardonnex, Plan-Les-Ouates et de Veyrier, Troinex.

Porteur du projet global : Association pour le pilotage du projet de développement régional genevois.

Porteur du projet inauguré : Maison Jaquenoud Maraîchers SA, à Lully.

Calendrier :

Début de la mise en œuvre : 31.05.2012

Clôture du projet global (16 mesures) : 30.06.2019

Investissements et soutien financier du PDR :

Investissement : CHF 65 millions, répartis sur 16 projets agricoles

Contribution fédérale pour les 16 projets : CHF 12'000'000

Contribution cantonale : CHF 10'000'000